



COMMISSION DE
L'OCEAN INDIEN

Revue de presse Du 15-21 Août 2015

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

Sommaire

- **L'Interview de Jean Claude de L'Estrac.....3**
- **Questions à Jean Claude de L'Estrac "Il y a parfois des intérêts divergents au sein de la COI"**
- **Biodiversité.....8**
- **Environnement marin / Revitaliser le réseau des récifs coralliens des Comores**
- **Pêche.....10**
- **La pêche à l'ourite fermée de Souillac au Morne**
- **Ministère de la Pêche : <pas du jour au lendemain...>**
- **PÊCHE—INITIATIVE CONJOINTE MMCS-COI: Fermeture volontaire de la pêche à l'ourite**
- **Fermeture de la pêche aux ourites**
- **INDUSTRIE OCÉANIQUE : La pêche à l'ourite fermée de Souillac au Morne**
- **Ecologie E Ces initiatives qui redonnent espoir fermeture de la pêche d'ourites: Maurice emboite le pas à Rodrigues**

L'Interview de Jean Claude de l'Estrac



Questions à Jean Claude de l'Estrac "Il y a parfois des intérêts divergents au sein de la COI"

Tuesday 18 August, 2015



Les incidents qui ont eu lieu à la Réunion au début du mois, lors de la tenue des Jeux des Îles de l'Océan Indien, démontrent-ils que l'Océan Indien est une communauté fragmentée? Nous

avons posé la
question au
Secrétaire General de
la Commission de
l'Océan Indien, Jean
Claude de l'Estrac.

Propos recueillis par Deepa Bhookhun

Beaucoup a été dit sur les 9èmes Jeux des Iles. Quel est le bilan que vous faites de cette rencontre sportive que beaucoup qualifie des pires jeux de l'histoire des Jeux des îles ?

Ce n'est pas à moi de dresser le bilan des Jeux, les organisateurs ne manqueront pas de le faire. Mais je vous trouve injuste. Au plan strictement sportif, j'ai le sentiment que les Jeux ont tenu leurs promesses. L'organisation a connu quelques couacs, mais cela arrive toujours dans ce type d'événement. Ce qui laisse un goût amer, c'est l'incursion de la politique dans un événement sportif. La participation de Mayotte au défilé d'ouverture des Jeux derrière le drapeau français se voulait un geste politique de la part de la France, il a naturellement, et légitimement, provoqué une réplique également politique de la part de l'Union des Comores.

La Commission de l'Océan Indien (COI) n'est certes pas l'organisatrice de ces jeux mais il n'empêche que la conclusion qui peut être tirée est que finalement l'Indianocéanie est une

communauté bien fragmentée malgré les efforts de votre organisation pour promouvoir l'intégration régionale. Êtes-vous d'accord ?

Absolument pas! L'Indianocéanie n'est pas fragmentée, elle est diverse. Il y a peu d'organisations régionales qui arrivent à faire coopérer des pays si différents de par leurs statuts: une région ultrapériphérique européenne, deux pays à revenu intermédiaire, deux pays à très faible revenu. Et pourtant, depuis plus de 30 ans, ils participent activement à un projet commun de coopération dans de nombreux domaines. Cela

n'empêche pas que les intérêts divergent parfois, quand cela arrive, c'est dans le dialogue et la concertation que les problèmes se règlent.

Est-ce que finalement l'intégration régionale serait un leurre ? Quand tout va bien, on est uni mais dès le premier obstacle, c'est chacun pour soi.

L'intégration n'est certainement pas un leurre, elle est une exigence partagée par chacun des pays de la région. Mais l'exigence commune

n'élimine pas les contradictions et l'expression des divergences. Sur la question qui nous préoccupe, la France et les Comores ont des positions irréconciliables mais le dialogue entre eux n'a jamais été rompu. Au sein de la COI, depuis 2009, il existe une décision du Conseil des Ministres pour considérer le contentieux comme une affaire strictement bilatérale qui doit être traitée dans le dialogue entre les deux Etats concernés.

Le leader de l'Opposition mauricien, Paul Bérenger a dénoncé ce qu'il appelle le néocolonialisme de la France. A-t-il tort ?

Ce n'est pas exactement ainsi qu'il a critiqué la position française mais on peut faire cette extrapolation. En tout cas, par rapport à ce qui se passe au sein de la COI, je peux constater qu'il y a effectivement parfois des intérêts divergents. Mais j'ai noté combien les représentants de chacun des Etats membres étaient vigilants dans la défense des intérêts de leur propre pays. Et je ne connais pas de cas où un pays, quelle que soit son influence, ait pu imposer ses vues. Les

représentants de la France, à de rares exceptions, se montrent conscients de la complexité de la situation.

Les Jeux commencent avec un problème qui n'aurait pas dû exister au vu de l'esprit même des Jeux des îles – des athlètes Comoriens et Malgaches ont eu du mal à obtenir leur visa. Comment doit-on interpréter l'inflexibilité de la France à ce niveau ?

Oui, cela est très regrettable d'autant plus que la France ne s'est pas montrée aussi inflexible que cela puisque finalement les visas ont été délivrés. Il y a eu deux facteurs qui ont causé le problème: les demandes tardives des pays

concernés et le traitement bureaucratique et non spécifique des consulats de France des demandes des athlètes se rendant aux Jeux.

La suite des incidents
– la décision très controversée sur les drapeaux et les hymnes nationaux – a fait réagir les athlètes et l'atmosphère est finalement devenue malsaine. Était-ce bien nécessaire? Car le message qui a été reçu c'est que si les Mahorais n'ont

pas droit à La Marseillaise, les autres n'auront pas droit à leur hymne national. Le voyez-vous ainsi?

Pas du tout. Vous auriez dû savoir que suite au retrait des Comoriens, plusieurs chefs de délégation au conseil international des Jeux ont proposé cette formule pour éviter un nouvel incident diplomatique. Clairement les membres du CIJ ne sont pas des diplomates, il y avait d'autres protocoles... Mais paradoxalement, le public, en réaction chantant les hymnes, c'était à chaque fois un moment émouvant

Cela nous amène à une évidence qu'on a tendance à oublier – La Réunion c'est après tout la France et Mayotte aussi. Est-ce que le futur de cette Indianocéanie ne dépend pas de la décolonisation complète de la région?

Personne n'oublie rien. La France est membre de la COI « à titre » de La Réunion, c'est ce que dit la Charte d'adhésion de la France. Il n'y a aucun contentieux au sujet de La Réunion, tant le Conseil Régional que le Conseil Général participent pleinement aux projets de la COI. Depuis deux ans, la France est représentée au sein du secrétariat général par une chargée de mission nommée par le conseil régional de La Réunion. C'est le résultat d'une proposition que j'avais faite personnellement aux autorités françaises à mon arrivée à la COI, elles ont tout de suite donné leur accord.

En revanche, il y a un sérieux litige concernant Mayotte qui a même été porté devant les instances des Nations unies, de l'Union africaine et d'autres organisations internationales. Les positions des deux pays ne sont pas conciliables: l'Union

des Comores s'appuie sur le droit public international et la Charte des Nations unies pour refuser le démembrement de son territoire et La France s'appuie sur le concept du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes pour soutenir que les Mahorais ont librement choisi la France. Le problème est plus compliqué que vous le pensez.

En même temps, la COI est grandement financée par la France – quel est le véritable enjeu ?

Faux! Le premier bailleur de fond de la COI, c'est l'Union européenne, et de loin. Les projets de la COI ont financés à 80% par l'UE. La France est un important contributeur de l'UE, mais le financement nous vient par l'intermédiaire de l'UE qui est notre principal interlocuteur. Ensuite vient la France, surtout par le biais de l'Agence Française de Développement. Vous semblez faire une fixation négative sur la France. Où est le problème ? Pas au niveau du financement en tout cas, car moi je regrette que la France, qui a présentement les difficultés économiques que l'on connaît, est de plus en plus réticente à financer des projets de la COI. Le véritable enjeu à l'horizon

2020, sera justement le financement des projets qui ne sont nullement financés par les Etats membres.

Pour les cinq prochaines années, grâce au Fonds Européen de Développement, et les négociations que nous avons menées, nos principaux projets notamment dans le secteur de la connectivité, aérienne, maritime et numérique sont assurés de financement. Ce sont des projets d'intégration régionale auxquels participent activement tous les Etats membres de la COI. Pour l'intérêt des populations de l'Indianocéanie, c'est le plus important.

Biodiversité

Environnement marin / Revitaliser le réseau des récifs coralliens des Comores

Hier jeudi à la salle de conférence du ministère de l'environnement, s'est tenu un atelier sur la restructuration du réseau récif et la validation de la charte du réseau.



La rencontre était animée par Said Ahamada, expert au niveau de la Commission de l'Océan Indien (Coi) et par Dr Younoussa Ben Imani, enseignant chercheur à l'Université des Comores. Ce travail rentre dans le cadre du projet « gestion de la biodiversité marine, côtière et insulaire dans la région Afrique Orientale et Océan Indien ».

Pour rappel, les récifs coralliens de l'Archipel de Comores se développent le long des côtes volcaniques abruptes de type frangeant. Ils se sont développés différemment selon les endroits et ce, en relation avec l'âge des îles, le relief sous-marin et les conditions hydrodynamiques locales.

Comme dans plusieurs régions de la planète, les récifs des Comores subissent actuellement plusieurs types de dégradation d'origine anthropique et naturelle, amplifiée par les effets du changement

climatique. Les problèmes de sédimentation liés à une déforestation intense ainsi que les pollutions diverses affectent la qualité de l'eau de mer. La pêche destructive et l'extraction des coraux, dont récemment les coraux noirs, ne font qu'augmenter la vulnérabilité de cet écosystème déjà menacé.

Cependant, il reste encore des récifs coralliens bien préservés, avec une richesse en biodiversité exceptionnelle et d'importantes couvertures coralliennes vivantes, assurant la forte productivité en ressources halieutiques marines de Comores. Dans le cadre du projet régional sur la biodiversité, il a été convenu de donner un nouvel élan au réseau récif régional.

L'objectif global du Réseau Récifs Coralliens des Comores est de contribuer à la gestion durable de la biodiversité marine et côtière à travers la conservation des récifs coralliens et écosystèmes associés. Le Réseau devrait être un outil opérationnel d'échanges et de capitalisation des expériences, visant à renforcer les capacités de ses membres, afin d'assurer une gestion efficiente de ces écosystèmes à l'échelle nationale et régionale (Océan Indien).

Cette plateforme d'échange constituerait également un tremplin pour la mise en œuvre de projets de gestion concertée innovants et standardisés. Au cours de la rencontre, il a été beaucoup question de la nature des futurs membres et ce, tenant compte de l'expérience acquise.

Le Réseau devrait rassembler en son sein les acteurs directs de la conservation des récifs coralliens concernés par la mise en œuvre d'actions de conservation et gestion opérationnelle de ces écosystèmes mais aussi de diverses parties prenantes liées à cette problématique.

Rappelons qu'un atelier similaire vient d'avoir lieu à Madagascar et doit aussi se tenir à Maurice et aux Seychelles.

Mmagaza

<http://www.lagazettedescomores.com/spip.php?article2338>

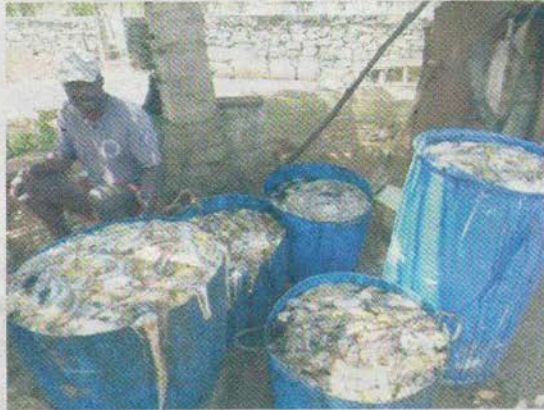
Pêche

ENVIRONNEMENT

• • • ÉCOLOGIE E Ces initiatives qui redonnent espoir FERMETURE DE LA PÊCHE D'OURITES Maurice emboîte le pas à Rodrigues

Avec le succès qu'a connu la fermeture momentanée de la pêche d'ourites à Rodrigues, il était plus que temps que Maurice suive le pas. L'initiative revient à la Mauritius Marine Conservation Society (MMCS), en étroite collaboration avec la Commission de l'Océan Indien (COI) et le ministère de l'Économie océanique. Pour ce projet pilote, une partie de l'île a été choisie entre Le Morne et Souillac. Aucune activité de pêche de l'ourite n'y sera pratiquée jusqu'au 10 octobre.

L'objectif est bien entendu de pérenniser cette pêche. Les porteurs du projet espèrent que quand la pêche sera rouverte, les prises seront en plus grand nombre et de plus grande taille. La MMCS souligne qu'une étude de faisabilité a été entreprise entre mai et juin de cette année et que c'est après consultation avec les pêcheurs professionnels et amateurs des régions concernées que cette fermeture a été décidée. LONG précise aussi que



cette fermeture n'a pas force de loi. Il ne s'agit donc pas d'interdiction de pêche mais d'une fermeture volontaire. *"Nous voulons que ce soit un projet de collaboration. Nous sensibilisons les pêcheurs sur cette fermeture et nous avons aussi des mesures d'accompagnement pour ceux qui*

sont dépendants de la pêche des poulpes", indique Shakti Teker de la MMCS. Elle signale que l'objectif est qu'après ces deux mois de fermeture, les prises soient plus grosses. *"Les poulpes que nous avons ici grandissent très vite. Pendant ces deux mois, elles vont doubler de volume."*

INTERDICTION DES SACS EN PLASTIQUE

Maurice suit l'exemple rodriguais



L'une des mesures budgétaires les plus en vue a certainement été la décision du gouvernement mauricien d'interdire la vente de sacs en plastique à compter de janvier 2016. Dans ce cas également, Maurice a calqué son projet sur Rodrigues, qui a interdit les sacs en plastique en 2014. Cette initiative est louable dans le sens où la consommation de sacs en plastique a considérablement augmenté au fil des années. Plus de 300 millions de sacs sont utilisés annuellement, ce qui pose un gros problème de pollution. Il faut savoir que le plastique prend environ 1,000 ans pour se dégrader et que nous en sommes encore aux balbutiements en ce qu'il s'agit du recyclage du plastique.

INDUSTRIE OCÉANIQUE

► La pêche à l'ourite fermée de Souillac au Morne

À l'initiative de la Mauritius Marine Conservation Society (MMCS), de la Commission de l'Océan Indien (COI) et du ministère de l'Économie océanique, la pêche à l'ourite a été fermée pour deux mois dans la région allant de Souillac à Le Morne. La MMCS indique que c'est une fermeture volontaire. Se calquant sur l'initiative rodriguaise, les initiateurs du projet espèrent que cette fermeture facilitera le renouvellement du stock de l'espèce. Ils espèrent qu'à la réouverture, le 10 octobre prochain, les prises seront de plus grosse taille et en plus grand nombre, comme cela a été le cas à Rodrigues.

12 au 18 août 2015 ---

SCOPE

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

INDUSTRIE OCÉANIQUE : La pêche à l'ourite fermée de Souillac au Morne

13 / 08 / 2015

À l'initiative de la Mauritius Marine Conservation Society (MMCS), de la Commission de l'Océan Indien (COI) et du ministère de l'Économie Océanique, la pêche à l'ourite a été fermée pour deux mois dans la région allant de Souillac à Le Morne. La MMCS indique que c'est une fermeture volontaire. Se calquant sur l'initiative rodriguaise, les initiateurs du projet espèrent que cette fermeture facilitera le renouvellement du stock de l'espèce. Ils espèrent qu'à la réouverture, le 10 octobre prochain, les prises seront de plus grosse taille et en plus grand nombre, comme cela a été le cas à Rodrigues.

<http://www.lemauricien.com/article/concert-flashback-au-big-willy-s>

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

PÊCHE—INITIATIVE CONJOINTE MMCS-COI: Fermeture volontaire de la pêche à l'ourite

15 AOÛT, 2015



Maurice emboîte le pas à Rodrigues en proposant une fermeture de la pêche à l'ourite jusqu'au 10 octobre. Cette initiative de la Mauritius Marine Conservation Society, en collaboration avec la Commission de l'océan Indien (COI), est toutefois une démarche volontaire. Les pêcheurs de la région sud ont été invités à y collaborer. Il n'existe aucun cadre légal pour le moment pour contrôler cette activité au cours de la période de fermeture.

Faire une pause de deux mois afin de permettre à la population des poulpes de se régénérer. C'est ce que proposent la MMCS et la COI du 10 août au 10 octobre. Ce projet pilote de fermeture de la pêche à l'ourite s'inspire du modèle rodriguais. Dans un premier temps, ce sont les pêcheurs de la région sud, allant de Souillac au Morne, qui sont appelés à collaborer à ce projet.

Shakti Teker, de la MMCS, précise que cette fermeture est « volontaire » et non pas imposée. « Nous avons beaucoup travaillé avec les pêcheurs amateurs et professionnels de la région pour leur expliquer l'esprit derrière cette initiative. Le but est de permettre le renouvellement du stock de poulpes. Des études scientifiques ont démontré que si rien n'est fait, on peut connaître l'extinction de l'espèce. C'est une décision volontaire et commune. »

Cette période de fermeture correspond à la période de reproduction des poulpes. L'expérience rodriguaise a démontré qu'après la fermeture, les prises sont plus importantes. La mise en application de ce projet pilote permettra de déterminer l'impact dans le lagon du sud. Les résultats dépendront toutefois de la collaboration des personnes concernées, car il n'existe aucune réglementation à

ce jour pour empêcher les gens de pêcher l'ourite en cette période.

Le ministère de la Pêche, qui soutient cette initiative, projette de venir de l'avant avec un cadre légal à l'avenir afin de réglementer la période de fermeture, comme c'est le cas à Rodrigues. Il restera aussi à définir l'alternative qui sera proposée aux pêcheurs professionnels pendant cette période. À Rodrigues, par exemple, ceux-ci ont droit à emploi temporaire, notamment dans le domaine de l'embellissement ou de la surveillance en mer pendant la période de fermeture. Rodrigues entame en ce moment même sa quatrième saison de fermeture.

L'année dernière, à la réouverture de la pêche à l'ourite, des prises atteignant un total de 600 tonnes ont été enregistrées. Les autorités rodriguaises visent cette année à atteindre les 800 tonnes. La réouverture se fera le 11 octobre. Grâce à cette initiative, Rodrigues a pu accroître son exportation d'ourites vers Maurice, passant de 71 tonnes en 2011 à 194 tonnes en 2014.

<http://www.lemauricien.com/article/peche-initiative-conjointe-mmcs-coi-fermeture-volontaire-la-peche-l-ourite>

Le mauricien version papier du 15/08/2015

Fermeture volontaire de la pêche à l'ourite

Maurice emboîte le pas à Rodrigues en proposant une fermeture de la pêche à l'ourite jusqu'au 10 octobre. Cette initiative de la Mauritius Marine Conservation Society, en collaboration avec la Commission de l'océan Indien (COI), est toutefois une démarche volontaire. Les pêcheurs de la région sud ont été invités à y collaborer. Il n'existe aucun cadre légal pour le moment pour contrôler cette activité au cours de la période de fermeture.



Faire une pause de deux mois afin de permettre à la population des poulpes de se régénérer. C'est ce que proposent la MMCS et la COI du 10 août au 10 octobre. Ce projet pilote de fermeture de la pêche à l'ourite s'inspire du modèle rodriguais. Dans un premier temps, ce sont les pêcheurs de la région sud, allant de Souillac au Morne, qui sont appelés à collaborer à ce projet.

Shakti Tekar, de la MMCS, précise que cette fermeture est « volontaire » et non pas imposée. « Nous avons beaucoup travaillé avec les pêcheurs amateurs et professionnels de la région pour leur expliquer l'esprit derrière cette initiative. Le but est de permettre le renouvellement du stock de poulpes. Des études scientifiques ont démontré que si rien n'est fait, on peut connaître l'extinction de l'espèce. C'est une décision volontaire et commune. »

Cette période de fermeture correspond à la période de reproduction des poulpes. L'expérience rodriguaise a démontré qu'après la fermeture, les prises sont plus importantes. La mise en application de ce projet pilote permettra de déterminer l'impact dans le lagon du sud. Les résultats dépendront toutefois de la collaboration des personnes

concernées, car il n'existe aucune réglementation à ce jour pour empêcher les gens de pêcher l'ourite en cette période.

Le ministère de la Pêche, qui soutient cette initiative, projette de venir de l'avant avec un cadre légal à l'avenir afin de réglementer la période de fermeture, comme c'est le cas à Rodrigues. Il restera aussi à définir l'alternative qui sera proposée aux pêcheurs professionnels pendant cette période. À Rodrigues, par exemple, ceux-ci ont droit à emploi temporaire, notamment dans le domaine de l'embellissement ou de la surveillance en mer pendant la période de fermeture.

Rodrigues entame en ce moment même sa quatrième saison de fermeture. L'année dernière, à la réouverture de la pêche à l'ourite, des prises atteignant un total de 600 tonnes ont été enregistrées. Les autorités rodriguaises visent cette année à atteindre les 800 tonnes. La réouverture se fera le 11 octobre. Grâce à cette initiative, Rodrigues a pu accroître son exportation d'ourites vers Maurice, passant de 71 tonnes en 2011 à 194 tonnes en 2014.

Fermeture de la pêche aux ourites

13 août 2015



(Photo d'archives) La pêche aux ourites sera fermée à Maurice.

Maurice marche sur les pas de Rodrigues. Depuis le lundi 10 août, le pays a fermé la pêche aux ourites dans le Sud, du Morne à Souillac, jusqu'au 10 octobre. Ce projet se fait sur une base pilote dans un premier temps. Une cérémonie marquant la fermeture de la pêche aux ourites a été organisée lundi, à 14 heures, sur la plage de Baie-du-Cap. La Commission de l'océan Indien (COI) a émis un communiqué en ce sens.

L'objectif de cette fermeture est de permettre le renouvellement de cette espèce. D'ailleurs, à la réouverture, le 10 octobre, des prises plus grosses et en plus grand nombre sont attendues, comme cela a été le cas à Rodrigues.

Cette île entame, cette année, sa quatrième saison de fermeture de la pêche aux ourites. Celle-ci se tiendra en simultané avec celle de Maurice. Le ministère de l'Economie océanique, des Ressources marines, de la Pêche, du Transport maritime et des îles éparses soutient pleinement cette initiative. Celle-ci est conduite grâce à un partenariat avec la COI, à travers ses programmes *SmartFish*, Biodiversité, financés par l'Union

européenne et la Mauritius Marine Conservation Society (MMCS),
initiatrice du projet dans la région.
lexpress.mu

<http://www.agencepresse-oi.com/fermeture-de-la-peche-aux-ourites/>

ENVIRONNEMENT

Le parc marin de BalACLava se meurt

Si la pollution gangrène le parc marin de Blue-Bay, celui de BalACLava sombre dans l'indifférence. Les coraux seraient tellement abîmés qu'ils ne se régénèrent plus.

EST-IL trop tard pour sauver le parc marin de BalACLava ? Alors que ce site, proclamé en 1997, devait être protégé, il n'en serait rien, dénoncent des militants de l'environnement. Aux bancs des accusés : des pêcheurs ainsi que le développement urbain. L'express s'est donc rendu sur place pour faire un état des lieux. Installés à bord d'un bateau à fond de verre, nous avons rapidement été confrontés à un spectacle désolant. Des milliers de coraux morts jonchent le lit du parc marin... Sur la plage, des morceaux de coraux. Tous ceux qui travaillent à proximité s'accordent à dire que ceux-ci sont pour la plupart abîmés.

«Ena bohoo bato hi pasé. Lamer sek. Bann koray-la fraizil, mins ek zot has trin», explique Yoani François, plongeur depuis un an et demi. À chacune de ses sorties en mer, il constate la dégradation des coraux, surtout dans le lagon. «Andeoz resif, bann koray récéner pli vit é zot an pli bonn santé». Selon lui, c'est la



C'est à bord d'un bateau à fond de verre que l'express a pu constater l'état des coraux à BalACLava.

faute à ceux qui pêchent dans le parc marin, où pourtant les poissons sont «peu abondants».

Jeff Leocordier, skipper plongeur depuis douze ans, abonde dans le même sens. «Lsi, bann koray hi apel koray brans bien fraizil. Sink an de se-la, zot ti an bonn santé. Aster, zot inn bien dégradé. Bokou dimoun kan nase mars lor zot.» Et d'ajouter qu'il trouve dommage que le parc marin de Blue-Bay soit plus connu que celui de BalACLava, qui est «très négligé».

Pourtant, le site de BalACLava, qui s'étend sur une superficie de plus de 485 hectares autour de la Batterie-de-Mortier à Petite-Pointe-aux-Piments, et celui de Blue-Bay ont été choisis pour leur faune et leur étonnante richesse corallienne. On y retrouve près de 135 espèces de poissons et 25 types

de coraux endémiques.

Pourquoi alors si peu de considération pour le parc de BalACLava ? «Il y a énormément de terres et un lobby des hôtels. Mais en ce qui concerne la zone nautique, est-ce que les gens sont formés ?» s'interroge une source. «Personne ne veut faire face au problème.»

«LA BIODIVERSITÉ MARINE RÉDUITE»

L'océanographe Vassen Kauppaymuthoo, pour sa part, ne décolère pas devant l'état dégradé des coraux. «Il n'y a même pas eu de délimitation des différentes zones. Un appel d'offres avait été lancé mais rien n'a été fait jusqu'ici», lâche-t-il, déclarant que la biodiversité marine a été fortement réduite.

Le terrain destiné à un centre d'interprétation a été alloué à un hôtel, alléguait-il. «La dégradation des coraux serait due à sa proximité avec Port-Louis, zone polluée avec tous types de déchets.» Il affirme que les émissaires d'un organisme parapublic déverseraient même des eaux usées à Roche-Bois et à Baie-du-Tombeau.

Les pêcheurs de Roche-Bois sont en effet témoins tous les jours d'une flaque d'eau noirâtre ou marron et nauséabonde dans le lagon. «Nou trouve délo-la sanz kouler, li pa mem kouler par-tout», déclare un pêcheur du coin, qui précise d'ailleurs que ce problème date de plusieurs années.

De son côté, Olivier Tyack, de la Mauritian Marine Conservation Society, rappelle que Maurice est en-

gagé à mettre en œuvre 10 % de sa réserve marine. Or, on est à 0,01 % actuellement. «Ce qui veut dire qu'on n'a rien», fait-il ressortir, indiquant qu'à BalACLava, la surface est trop petite. Des études ont démontré que les coraux sont très dégradés à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du parc.

Devant cette situation, il estime qu'il faut renforcer les méthodes de gestion, contrôler les activités nautiques. «Il faut une bouée d'ancrage permanent pour protéger les coraux, mais ça coûte. Il y a également un coût politique. Des hôteliers veulent bien jouer le jeu, d'autres non.»

Le parc marin peut-il encore être sauvé ? À cela, Vassen Kauppaymuthoo explique qu'il faut déjà l'établir, reprendre le terrain, construire le centre d'interprétation, délimiter les zones, mettre des patrouilles et recruter un officier du ministère de l'Économie océanique à plein-temps. «Est-ce qu'un jour le port ne va pas s'étendre jusqu'à BalACLava ?» s'interroge-t-il. Avec le parc marin de Blue-Bay, qui est plus touristique, on aurait dû rééquilibrer tout ça.

Josée ELIX

MINISTÈRE DE LA PÊCHE : «PAS DU JOUR AU LENDEMAIN...»

■ Sollicité par l'express, le ministère de la Pêche fait ressortir que plusieurs projets ont été mis en route, dont le bouturage des coraux ou encore la construction d'un «Marine Park Centre». De faire ressortir que le problème des coraux est un phénomène mondial à cause du changement climatique. «Les coraux sont sujets à beaucoup de changements. Même la Grande Barrière de Corail est menacée. Maurice n'est pas épargné», explique-t-on. Quant à la délimitation physique du parc marin, «on ne peut pas le faire du jour au lendemain». Quant aux deux rapports en possession du ministère, on confie qu'un inventaire du parc marin de BalACLava, avec l'assistance de la Commission de l'Océan Indien (COI) sous le projet Création du Réseau des Aires Marines Protégées des pays de la COI, a été effectué en 2009 par l'Agence de la revalorisation marine (ARM) et les officiers du ministère. On affirme que le rapport a été «soumis et vulgarisé un peu». Quant au plan de gestion, il a été bouclé fin 2011 sous le projet de l'UNDP Maurice. Au ministère, on déclare que le scientifique Dr Arthur Mitchell avait fait deux plans, un pour BalACLava et un pour Blue-Bay. Il a parlé de cogestion. «Il parlait de principes de base, notamment de partenariat, de cogestion, de déclaration, de gestions adaptées, de précautions, de sensibilisation.»

SOLUTIONS RANGÉES DANS LE PLACARD

■ Fin 2011, le département Fisheries, de concert avec l'United Nations Development Programme, avait commandité une étude sur les campagnes de communication sur ces deux parcs marins. «Ils avaient fait des brochures et organisé des campagnes de sensibilisation. Le scientifique étranger Arthur Mitchell avait fait un travail remarquable sur les projets Blue Bay Marine Park et BalACLava. Mais les Fisheries ne l'ont jamais publié.» Notre source à la Mauritian Marine Conservation Society affirme que les solutions ont tout simplement été mises dans un tiroir. «Pourquoi ne pas les mettre en œuvre ?» Une autre source, qui travaillait au sein d'une ONG et qui était sur le projet de BalACLava, se souvient que les scientifiques avaient dit que l'environnement était tellement dégradé que les coraux ne peuvent se régénérer. «On n'a jamais eu accès à leur étude. Il y a eu un Management Plan développé par un consultant américain. Il s'agissait d'un plan de cogestion avec toutes les parties prenantes. À Blue-Bay, il y a eu des remous. Les pêcheurs avaient eu une compensation. À BalACLava, ils n'en ont pas eu», fait-elle ressortir.

L'EXEMPLE RODRIGUES

■ «À Rodrigues, il y a un énorme parc marin qui est bien géré par la société des pêcheurs devenus des rangers», confie une source. Des propos que corrobore Olivier Tyack. «À Rodrigues, les moyens ont été donnés. C'est l'Assemblée régionale de Rodrigues qui soutient cette initiative. C'est plus facile là-bas. Les décisions sont plus faciles à mettre en œuvre. À Maurice, il y a des plaisanciers, des hôteliers», explique-t-il.